Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212900633-20260605-2026_021-DE

MAIRIE DE GOULIEN
FINISTERE
29770
*****
TELEPHONE : 02 98 70 06 04
E-mail : mairie@goulien.fr

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JUIN 2026

- - - - -

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin, à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Goulien.

Étaient présents : M. Henri Goardon, M. Philippe Lannou, Mme Laurin Evelyne, M. Bernard Chenet, M. Sébastien Kersaudy, Mme Dehapiot Marie-Hélène, Mme July Anne-Marie, Mme Bloch Anne, M. Julien Goraguer ; M Fily Frédéric

Étaient absents : Mme Laidet Pascale

Secrétaire : M. Philippe Lannou

Mme Laidet Pascale a donné procuration à M Chenet Bernard.

Nombre de conseillers en exercice :	11
Nombre de membres présents :	10
Nombre de votants :	11

Contrat de prestations de service de fourrière animale avec la Société Protectrice des animaux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'il y a lieu de reconduire la convention entre la commune et la SPA pour des prestations de service de fourrière animale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette convention, et autorise le maire à la signer.

Pour copie certifiée conforme,

A Goulien, le 5 juin 2026

Le Maire, Henri Goardon